

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Lanaudière
16 février 2010

Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs	3
Organisation.....	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Lanaudière.....	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en condition féminine	9
3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires.....	10
Le portrait actualisé des femmes de la région de Lanaudière	12
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	13
Conclusion	20

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution de la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 22 juin 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité de Lanaudière sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région de Lanaudière, le 16 février 2010 à Saint-Liguori. Une cinquantaine de partenaires étaient présents au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- de **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- de **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec la Conférence régionale des élus(es) (CRE) Lanaudière en raison de l'enracinement de cette instance à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Marc Valade, directeur général (CRE)
- Louise Landreville, conseillère en développement (CRE)
- Gilbert Lepage, directeur régional (MCCCCF)
- Jean-François Laplante, conseiller régional en égalité (SCF du MCCCCF)

Formé de partenaires régionaux, le **comité de travail** a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Les partenaires étaient :

- Albane Goursaud de Merlis, agente de recherche (CRE)
- Louise Landreville, conseillère en développement (CRE)
- Claudette Larouche, conseillère en développement régional (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)
- Colette Marcotte, responsable régionale (Conseil du statut de la femme)
- Francine Rivest, coordonnatrice (Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière)
- Jean-François Laplante (SCF du MCCCCF)



Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 8 h 30** Accueil
- 9 h** Ouverture
- 9 h 15** Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Lanaudière
- 11 h 45** *Dîner*
- 13 h** Le portrait actualisé des femmes de la région de Lanaudière
- 13 h 40** Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- 15 h 50** Mot de M. Marc Valade, directeur général de la CRE Lanaudière
- Mot de clôture de M^{me} Gina Morency, directrice de la coordination et de l'administration au SCF du MCCCCF

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, M^{me} Françoise Guénette a souhaité la bienvenue à une cinquantaine de participants et participantes de la Journée régionale Égalité de Lanaudière. Pour accueillir les personnes invitées :

- M. Gilbert Lepage, directeur régional du MCCCCF, a prononcé un mot de bienvenue;
- M^{me} Michèle Grenier, directrice de la régionalisation du SCF du MCCCCF, a présenté les objectifs de la journée;
- M. Marc Valade, directeur général de la CRE Lanaudière, a prononcé à son tour un mot de bienvenue;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée pour s'informer et échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre de la reconduction du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Lanaudière

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Gina Morency, directrice de la coordination et de l'administration au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 53 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau, les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneuriat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant la mise en œuvre de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en condition féminine

M. Marc Valade, directeur général de la CRE Lanaudière, a présenté l'entente spécifique en condition féminine dans la région de Lanaudière. Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, les partenaires de l'entente ont visé trois grands champs d'intervention, soit l'employabilité des femmes, l'entrepreneuriat féminin et la présence des femmes au sein des instances décisionnelles. M^{me} Nicole Campeau, de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL), a fait la présentation des différentes actions définies pour ces trois champs d'intervention.

Champ d'intervention 1 : l'employabilité des femmes

- La création d'un site Web adressé aux jeunes filles : www.metierspourtoi.com. Une publicité annonçant le site Web a été inscrite dans les agendas scolaires des écoles secondaires de la région.
- Un signet, « Métiers pour elles », a été créé et distribué.
- Trois chroniques ont été diffusées dans différents journaux de la région. Ces dernières mettaient en vedette des métiers ayant de bonnes perspectives d'emploi.

Champ d'intervention 2 : l'entrepreneuriat féminin

- Un portrait sur la situation des agricultrices de la région de Lanaudière a été fait.
- Un colloque régional « L'agriculture, aussi affaire de femmes! » a par la suite été organisé et a connu du succès.

Champ d'intervention 3 : la présence des femmes au sein des instances décisionnelles

- La tenue de deux soirées d'information « Pourquoi pas vous? »
- La tenue de deux déjeuners-conférences « Moi candidate? »
- La formation « Communication et leadership dans l'exercice du pouvoir au sein d'instances décisionnelles », donnée à plusieurs femmes intéressées à se présenter aux élections municipales de 2009.
- La diffusion de cinq bulletins de liaison du Réseau des femmes élues de Lanaudière.
- Une tournée des municipalités régionales de comté (MRC) pour les conseillères et mairesses de la région.
- Création d'une épinglette pour le Réseau des femmes élues de Lanaudière.
- Diffusion de publicités dans les journaux dans le cadre des élections municipales pour inciter les femmes à poser leur candidature.

3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

- *Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL)*

M^{me} Suzie Delangis, de la TCGFL, a expliqué que cet organisme est un regroupement régional de défense collective des droits des femmes, composé de 22 groupes de femmes qui sont présents dans les six MRC de la région. La TCGFL existe depuis 18 ans et ses membres travaillent sur différentes thématiques touchant la place des femmes dans la région. De plus, elles travaillent au niveau national avec les autres tables de concertation des groupes de femmes. La mission de cette table de concertation est de favoriser la participation du mouvement des femmes au développement socio-économique de la région en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des Lanaudoises. Ses champs d'intervention sont les suivants : les femmes dans le développement régional et local, la présence des femmes dans les instances dirigeantes, la santé des femmes, la pauvreté des femmes et la défense collective des droits des femmes.

- *Centre de femmes « Au cœur des femmes »*

M^{me} Marinette Chartier a présenté les centres de femmes qui sont mis sur pied et gérés par les femmes. Il existe une centaine de centres de femmes au Québec dont sept dans Lanaudière. Ces centres constituent un milieu de vie ainsi qu'un milieu d'appartenance pour les femmes et ils ont pour objectif de briser leur isolement. Ils sont aussi un lieu de référence, de sensibilisation et de promotion de l'autonomie selon une approche féministe. Ils font partie intégrante du mouvement des femmes.

- *CALACS « Coup de cœur Joliette » (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)*

Présentés par M^{me} Annick Girard, les CALACS luttent contre les préjugés qui concernent les agressions à caractère sexuel. Il existe plus d'une trentaine de CALACS au Québec qui forment le Regroupement québécois des CALACS. Dans la région, le CALACS de Joliette a été créé en 1993 et le CALACS La Chrysalide en 2002. Ces centres apportent du soutien individuel ou de groupe aux femmes dans le besoin pour soulager leurs souffrances et les aider à surmonter les conséquences des agressions sexuelles. Cela peut se traduire par l'accompagnement des femmes auprès des services de police, à l'hôpital ou devant la justice. Les CALACS travaillent aussi en collaboration avec les milieux scolaires et institutionnels.

- *Maison Pauline Bonin*

Présentée par M^{me} Suzie Delangis (en remplacement de M^{me} Clémence Champagne), la Maison Pauline Bonin regroupe trois maisons d'hébergement pour femmes vivant une situation de violence dans la région. Elle a pour objectif d'aider les femmes à développer leur estime de soi par la participation à différentes activités.

- *AFEAS – Association féminine d'éducation et d'action sociale*

Présentée par M^{me} Nathalie Teso Wagner, l'association fait des revendications politiques et sociales en faveur des femmes et des familles. L'AFEAS ne bénéficie d'aucune subvention afin de préserver sa neutralité. Elle compte 12 000 membres, dont 800 sont dans Lanaudière. Les membres de la région sont répartis dans 25 AFEAS locales. Également, l'AFEAS se donne un rôle de vigilance sur différents enjeux, tels que : les proches aidants, la pauvreté des femmes, la situation des femmes agricultrices, la reconnaissance du travail invisible, l'analyse différenciée selon les sexes, le registre des armes à feu, l'hypersexualisation, le salaire minimum et les logements sociaux.

- *CLEF (Centre local d'emploi pour femmes) – Perspectives nouvelles*

Présenté par M^{me} Julie Chevrette, cet organisme féministe offre aux femmes un programme préparatoire à l'emploi de 17 semaines. Dans la région de Lanaudière, deux points de service sont accessibles : Joliette et Saint-Roch-de-L'Achigan.

- *CRE Lanaudière – Plan d'action en matière de conciliation famille-travail-études*

Présenté par M^{me} Andrée Boivert, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Famille et des Aînés (Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation famille-travail). L'objectif est de définir les besoins des familles et de concevoir un plan d'action régional.

- *Conseil du statut de la femme*

M^{me} Colette Marcotte a présenté le projet d'organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans la région, un projet porté par le comité consultatif en condition féminine de la CRE. En cheminement depuis 2005, un deuxième projet a été déposé au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et le comité est toujours en attente d'une réponse.

Le portrait actualisé des femmes de la région de Lanaudière

M^{me} Colette Marcotte, responsable de la région de Lanaudière au bureau régional du Conseil du statut de la femme, a présenté le portrait de la réalité des femmes de la région de Lanaudière. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Population immigrante
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale
- Violence

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Égalité économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les transports en commun sont quasi inexistant à certains endroits du territoire. ▪ Le décrochage scolaire est un problème présent dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une étude sur la possibilité de développer le transport en commun sur tout le territoire (coût par rapport aux besoins). ▪ Encourager la persévérance scolaire par la promotion des personnes modèles de la région. ▪ Se servir de l'expérience des personnes aînées pour démontrer aux jeunes l'importance de poursuivre leurs études. ▪ Appliquer l'ADS dans les programmes qui sont mis en place pour lutter contre le décrochage scolaire. ▪ Faire connaître davantage les projets régionaux qui sont en place dans le domaine du décrochage scolaire. ▪ Continuer à soutenir le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) dans son mandat contre le décrochage scolaire. ▪ Développer l'accès aux études postsecondaires dans la région. ▪ Prévenir les grossesses à l'adolescence par la reprise des cours d'éducation sexuelle.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'équité salariale n'est pas respectée. ▪ L'accès au crédit est difficile pour les femmes de la région. ▪ Les choix professionnels ne sont pas diversifiés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la Loi sur l'équité salariale pour qu'elle soit appliquée avec des mesures coercitives. ▪ Créer un ORSEF. ▪ Mettre en place des services de soutien et d'accompagnement dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. ▪ Créer un fonds pour les femmes entrepreneures. ▪ Faire connaître les métiers non traditionnels pour les femmes, mais aussi pour les hommes. ▪ Faire connaître aux filles les perspectives d'emplois qui sont bien rémunérés dans la région. ▪ Procéder à la démystification des métiers qui sont associés à l'un des deux sexes; il faut présenter les métiers aux jeunes comme étant tous accessibles. ▪ Faire découvrir plus de métiers par l'intermédiaire des stages et du parrainage. ▪ Entreprendre les cours d'orientation plus tôt dans le système d'éducation. ▪ Former les orienteurs ainsi que les intervenants du milieu scolaire pour qu'ils contribuent à faire tomber les stéréotypes hommes/femmes au chapitre des choix de carrière. ▪ Réintégrer les cours au secondaire tels que : économie familiale, éducation aux choix de carrière, cours sur la sexualité. ▪ Mettre à la disposition des élèves et des parents des pistes alternatives d'éducation.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des difficultés sont liées à la conciliation famille-travail-études. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser la population à un meilleur partage des tâches dans les couples afin que les femmes puissent s'occuper de leurs tâches professionnelles au même titre que les hommes.
Conciliation famille-travail-études	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mères monoparentales ont de la difficulté à concilier les diverses sphères d'activité de leur vie. ▪ Les femmes agricultrices qui n'ont pas accès à l'assurance parentale vivent des difficultés dans ce domaine. ▪ Les heures d'ouverture des garderies ne conviennent pas à l'horaire de travail des femmes agricultrices. ▪ Les femmes proches aidantes se trouvent isolées en raison de l'importante tâche qu'elles doivent faire pour l'un des leurs. ▪ Parfois, les femmes proches aidantes, qui sont souvent âgées, s'occupent à la fois de leur conjoint et de leurs petits-enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir davantage les organismes communautaires qui aident les femmes monoparentales. ▪ Ajuster les prêts et bourses aux réalités vécues par les mères monoparentales. ▪ Offrir la priorité dans les services de garde aux mères monoparentales. ▪ Remettre des bons de garderie (par le milieu scolaire) aux femmes monoparentales. ▪ Donner accès à l'assurance parentale pour les femmes agricultrices. ▪ Adapter les heures d'ouverture des garderies aux horaires atypiques. ▪ Offrir des services qui permettent de donner un répit aux femmes proches aidantes. ▪ Mettre en place des projets ou des programmes au niveau communautaire pour venir en aide aux proches aidantes. ▪ Donner des crédits d'impôt pour les proches aidantes. ▪ Faire une étude afin d'élaborer des solutions pour les personnes qui s'occupent à la fois de leur conjoint et

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les horaires non flexibles d'ouverture dans des domaines comme le transport scolaire, les écoles elles-mêmes, les centres de la petite enfance (CPE) et autres, imposent aux parents des restrictions. ▪ La plupart des milieux de travail (y compris les établissements d'enseignement pour adultes) n'ont pas beaucoup de flexibilité pour faciliter la conciliation famille-travail-études. 	<p>de leurs petits-enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir des heures d'ouverture plus flexibles dans les CPE. ▪ Ajuster les heures des services de garde dans les écoles aux besoins des parents de la région. ▪ Organiser un système de covoiturage pour aider les parents qui travaillent et qui ont des horaires incompatibles avec l'horaire scolaire. ▪ Adapter l'offre aux réalités du travail atypique. ▪ Combiner l'aide aux devoirs aux services de garde. ▪ Rendre plus flexible le service de transport scolaire. ▪ Planter un réseau de garderies en milieu de travail en favorisant les endroits où les femmes sont majoritaires. ▪ Planter un réseau de garderies dans les écoles pour adultes. ▪ Offrir une halte-répét ou un service de garde adaptés aux besoins des parents étudiants. ▪ Mettre en œuvre une certification de type ISO-Famille en collaboration avec la chambre de commerce de la région pour les entreprises lanaudoises. ▪ Sensibiliser les chefs d'entreprises en ce qui concerne les avantages (augmentation de la productivité, diminution de l'absentéisme, etc.) qu'ils peuvent retirer des mesures de conciliation travail-famille. ▪ Outiller les entreprises pour permettre la mise en place d'horaires flexibles pour les hommes et les femmes. ▪ Sensibiliser les PME concernant les problématiques liées à la conciliation famille-travail-études.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau local, il n'y a pas beaucoup d'éléments qui favorisent l'égalité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des politiques familiales municipales. ▪ Encourager les organismes du milieu à s'investir dans le plan d'action en conciliation famille-travail-études.
Santé et sécurité des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de services pour les femmes qui travaillent dans l'industrie du sexe ▪ Trop de clémence envers les clients des travailleuses du sexe ▪ Les services de santé spécialisés pour les femmes sont rares en région. ▪ Il n'y a pas suffisamment de données statistiques différenciées dans la région pour bien cibler les besoins des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Imposer des sanctions plus sévères aux clients des prostituées et aux proxénètes. ▪ Soutenir de façon continue les activités (particulièrement dans le cadre scolaire) pour contrer l'hypersexualisation, la marchandisation de la sexualité et l'exploitation sexuelle. ▪ Démystifier le phénomène de la prostitution. ▪ Décriminaliser les femmes prostituées. ▪ Augmenter l'accessibilité aux services médicaux (médecins de famille). ▪ Améliorer l'accessibilité aux soins de santé spécialisés pour les femmes en région (maison de naissance, sages-femmes, cliniques d'avortement). ▪ Utiliser l'ADS dans les portraits statistiques de la région en santé pour nous permettre d'identifier les particularités lanauchoises et adapter les actions en ce sens. ▪ Valoriser l'enregistrement et la publication des données sexuées dans toutes les sphères (travail-santé-éducation). ▪ Mettre sur pied un comité de veille régionale sur la santé qui devra viser l'enregistrement, l'interprétation et la publication des données afin de prioriser les

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de connaissances quant à la violence et aux mauvais traitements subis par les femmes âgées 	<p>réponses en matière de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des données comparatives par MRC dans la région. ▪ Créer un fonds qui permettra de ramasser des données statistiques. ▪ Avoir une répondante à la condition féminine à l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. ▪ Sensibiliser les organismes et les institutions à l'importance d'utiliser l'ADS. ▪ Trouver les causes du suicide chez les hommes par comparaison aux causes chez les femmes (attention au milieu de l'agriculture : en augmentation). <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire de la sensibilisation sur la violence physique et sexuelle envers les femmes âgées. ▪ Analyser la situation des femmes âgées : besoin en services, soutien à domicile (ADS).
<p>Développement régional égalitaire et participation citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La conciliation de la participation citoyenne avec les autres sphères de la vie des femmes est difficile. ▪ La proportion de femmes et d'hommes parmi les personnes élues n'est pas représentative de la population. ▪ Certains milieux du pouvoir restent toujours fermés pour les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir des mesures favorables pour que les femmes s'investissent dans les lieux de pouvoir. ▪ Imposer le concept de zone de parité (40 %/60 %) dans les instances de pouvoir. ▪ Sensibiliser les municipalités à la parité (conseils et commissions). ▪ Inciter les instances dirigeantes à se doter d'une politique de parité-égalité associée à un plan d'action. ▪ Valoriser la présence des femmes au sein des

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La politique et son modèle actuel sont à l'image des hommes. ▪ Il y a un problème de perception du pouvoir chez les femmes (synonyme de confrontation). 	<p>instances en sensibilisant les divers lieux de pouvoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager l'engagement social des jeunes femmes. ▪ Faire de la sensibilisation à la prise de décisions dans les divers lieux de pouvoir (par l'entremise du milieu scolaire). ▪ Continuer à soutenir le réseau des femmes élues. ▪ Assurer l'accès des femmes à des formations de leadership féminin pour passer leurs idées, développer leur confiance en soi et prendre position. ▪ Démystifier le rôle du conseil municipal en définissant mieux les services rendus. ▪ Encourager le vote au provincial, au fédéral ainsi qu'au municipal. ▪ Augmenter le nombre de femmes qui se présentent aux élections. ▪ Soutenir et encourager toutes les formes de participation citoyenne des femmes. ▪ Rendre la participation citoyenne plus accessible. ▪ Travailler à ce que les femmes trouvent un sens à l'engagement. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter le monde politique à la réalité des femmes. ▪ Redorer l'image du pouvoir. ▪ Promouvoir des modèles régionaux d'engagement social (p. ex. : en politique municipale).

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine et la Direction régionale de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

Cette tribune d'information et d'échanges sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, en souhaitant qu'elle inspire d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*